

COMMUNE DE PLEYBER CHRIST
SEANCE ORDINAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 JUIN 2013

L'an **deux mil treize**, le 27 juin à 20h30 ,

le Conseil Municipal de la commune de Pleyber–Christ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry Piriou maire,

Étaient présents : Piriou Thierry, Croguennec Jean-François, Gaouyer Nathalie, Fer Michel, Péran Bruno, Larhantec Danièle, Goulhen Géraldine, Hardouin Christine, Huet Joël, Le Roux Michel, Larhantec Danièle, Jacq Christian, Prigent Stéphane, Parchenimal Marie Claire, Vieillard Marie Claude, Zouailec Yvon.,

Absents : Kerdilès Jean-Claude (procuration T Piriou) , Goer René, Quéré Pascale, Grall Fabienne, Dilasser Martine, Quéré Joël (procuration Bruno Péran), Plançon Isabelle (procuration N Gaouyer)

Secrétaire de séance : Monsieur Bruno PERAN *a été élu secrétaire*

- **Tableau des effectifs**
- L'assemblée délibérante,
- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale, et notamment son article 34,
- Vu l'avis favorable de la commission du personnel
- Considérant que les besoins des services nécessitent la modification du tableau des effectifs,
- **Création**
-

Filière	Grade	Durée hebdo	Date d'effet
Technique	Adjoint technique principal 2 classe	35h	01/07/2013
Animation	Animateur principal de 2 ème classe	35h	01/07/2013
Administratif	Rédacteur	35	01/07/2013
Administratif	Adjoint administratif 2 ème classe	17h 30	01/07/2013
Technique	Adjoint technique 2 classe	35h	01/07/2013

- **Suppression**

Filière	Grade	Durée hebdo	Date d'effet
Technique	Adjoint technique 1 classe	35h	01/07/2013
Animation	Animateur	35h	01/07/2013
Administratif	Adjoint administratif principal 2 classe	35 h	01/07/2012
Administratif	Adjoint administratif principal de 1 classe	35h	01/07/2013
Technique	Adjoint technique 2 classe	28h	01/07/2013

- **Subventions**

- La commission propose d'attribuer les subventions suivantes aux associations locales et extérieures

Associations extérieures à Pleyber:	295 €
Asso de jumelage Pays de Morlaix - REO	150 €
Comité de jumelage Pays de Morlaix - WURSELEN	80 €
Eaux et Rivières de Bretagne	65 €
Associations Pleyberiennes:	
SPORTS	32 947 €
Kumo Judo	679 €
Remboursement de frais de formation: KUMO	30 €
Tao dragon celtik (boxe chinoise)	476 €
Armorik moto-club	427 €
Armorik moto-club: épreuve	1 000 €
Badminton club	1 031 €
Badminton club 20ème anniversaire	400 €
Courir à Pleyber	358 €
Cyclos pleyberiens	304 €
Cyclos Rando VTT	125 €
Skol Gouren Pleiber	523 €
Skol Gouren remboursement formations stages	342 €
Les amis du vélo	309 €
Etoile Sportive	6 282 €
Pleyber Basket-club	5 961 €

LEON TREGOR BASKET 29	9 612 €
PSM Handball	5 088 €
AUTRES	3 618 €
Comité d'animations (dejà versé)	11 000€
APE 7,20 €/ENFANT (109 + 151)	1 872 €
APEL ST PIERRE 7,20 €/ENFANT 82	590 €
GONZO INSOLITO CIRCO DETOURNEZ	500 €
SKOL DIWAN MONTROULEZ	300 €
La Diane (société de chasse)	70 €
Société communale de chasse	200 €
Remboursement de frais de formation: Art Floral	86 €
	36 860 €

Encadrement APE cycle de 21h (versée 2 fois/an)
10 € / heure

210 €

- **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**
- **- Attribue** les subventions sus proposées aux associations désignées

- **Tarifs peri-scolaires**

- La commission Enfance Jeunesse s'est réunie afin de déterminer les montants des tarifs des services périscolaires Elle propose les tarifs suivants :

Accueil de loisirs	
Journée	11,45 €
½ journée avec repas	8,95 €
½ journée sans repas	6,20 €
Sortie à la journée	12,00 €
Camp 4j	67,20 €
Nuite - repas	5.00 €
Journée sans repas	8,35
Passerelle 12 et +	
adhésion local jeune année civile, gratuit 3ème enfant	10 €
Journée avec prestation +10 km	15 €
Garderies périscolaires	
Matin	1,6 €
8h30- 8h50	0.65 €
16h30-17h30	1,8 €
16h30 – 18h30	2.75 €
Supplément 18h30-19h	0.65 €
Goûter	1 €

- **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

- **Attribue** fixe les tarifs périscolaires
- **dit** que les tarifs sont applicables à compter du 8 juillet 2013

- **Demande de subvention Amendes de Police**

En application de l'article R 2334-11 du CGCT, le département est compétent pour répartir le produit des amendes de police relatives à la circulation routière pour l'exercice 2012, au profit des communes de moins de 10 000 hts.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter une subvention relative au dispositif amendes de police pour les aménagements de sécurité, relatifs à la création de l'espace Guevel en rive de la rue de la république

LE CONCEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité :

- **Approuve** les travaux de sécurisation
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter les Conseil Général au titre des amendes de police

- **Demande de subvention tapis d'enrobé, rue de la république**

Le conseil général du Finistère subventionne la réfection des tapis d'enrobé sur les routes départementales en centre bourg.

Les travaux de rénovation urbaine, relatifs à la création de l'espace Guevel vont entrainer des réfections de réseaux, eau assainissement en sous sol de la départementale qui rendront obligatoire une réfection du tapis d'enrobé

Il est proposé au conseil municipal de solliciter le conseil général du Finistère pour une participation à la réfection du tapis d'enrobé

LE CONCEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité :

- **Approuve** les travaux
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter les Conseil Général

- **Virement de crédit (budget assainissement)**

- LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2013 : Budget principal

-

Chapitre	Article	Op	Objet	Montant
011	615		Entretien et réparations	+4 000 €
77	788		Autres produits exceptionnels	+ 4 000 €
21	2156	117	Matériel d'exploitation	+ 10 000 €
23	2315	117	Immo corporelles ec cours .	-10 000 €

- **Virement de crédit (emprunts suisses)**

- LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2013 : Budget principal

Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
16	1641	OPFI	Emprunts en euros	- 2940.55 €
16	1643	OPFI	Emprunts en devises	+ 2940.55 €

- **Questions diverses**

Information : marché viabilisation espace Guevel

Les marchés de travaux relatifs à la viabilisation de l'espace Guevel et l'aménagement rue de la république vont être signés le 01 juillet

Montant total du marché 1 049 189 € .

Les travaux vont se dérouler sur les exercices 2013-2014-2015

(colas pour la voirie montant 535 045 €)

(Lagadec pour le lot fluides et réseaux 300 676 €)

(Jo Simon aménagements paysagés 213 468 €)

Information : projet de magasin de producteurs

4 producteurs ont pris en main le projet, Pierre Gualandi, Alain Le Bris, Eddie Hameury, et Sandrine Lefeur). Les statuts de la future association portant le projet de magasin de producteurs sur l'espace Guevel vont être rapidement déposés en Préfecture par les porteurs du projet, pour être enregistrés au journal officiel ,

Les porteurs du projet travaillent activement à la rédaction du règlement intérieur et de la charte qualité qui sera associée au magasin en circuits courts. Ils nouent des contacts divers afin de s'approprier et d'affiner le projet. Ils ont convenu de revenir vers les autres producteurs courant septembre lors d'une réunion plénière qui s'adressera à toutes les personnes intéressées par ce projet de territoire.

Rythmes scolaires

La DASEN a validé le projet d'organisation de la semaine scolaire, les services ont travaillé afin de proposer une organisation et un programme aux enfants lors de la première période qui se déroulera de septembre aux vacances de Toussaint.

Maternelle : tous les jours de 13h30 à 13h45 et de 16h à 16h30, thème retenu : L Afrique, La médiathèque apportera son concours à la mise en place d'ateliers d'éveil.

Primaire : mardi et vendredi de 15h à 16h30, thème retenu Autour de l'automne. L'association Au fil du Queffleuth , Jo Van Bouvel, le club de basket et le tao celtique club participeront aux animations proposées aux enfants.

Bilan fête de la musique

Bruno Péran tient à remercier toutes les associations présentes et l'équipe des ados du local jeune qui ont bien aidé à la mise en place de la fête. L'ensemble de la journée s'est déroulé sous un temps clément, la course a connu une affluence record, 1028 inscrits.

-